

PLATEFORME DE SERVICES NUMÉRIQUES MUTUALISÉS MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Avril 2018

POURQUOI CE PROJET ?

Mise en réseau dans le cadre des fusions d'intercommunalités, développement de nouveaux services pour s'adapter aux nouveaux usages, accueil de classes, partenariats, extension des horaires d'ouverture, action culturelle...

Les bibliothèques sont de plus en plus sollicitées, malgré des moyens humains et financiers contraints. De plus, le développement des usages numériques interroge et impacte leurs pratiques quotidiennes.



C'est pourquoi la Médiathèque départementale (MD) porte un projet innovant de **plateforme de services numériques mutualisés** dont l'objectif est d'améliorer les prestations offertes aux Puydômois, en fournissant aux bibliothèques des outils leur permettant des gains de temps, d'efficacité et de qualité de service.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Concrètement, cette plateforme permettra aux bibliothèques ou aux réseaux de bibliothèques intéressés de profiter d'un hébergement de leur logiciel de gestion (SIGB ou *Système Intégré de Gestion de Bibliothèque*) auprès de la MD.

Ces bibliothèques ou réseaux de bibliothèques intégrés sur la plateforme bénéficieront ainsi :



- d'un **logiciel de gestion de la bibliothèque (SIGB) « clefs en main »**, hébergé, maintenu et administré par la MD, préservant toutes leurs données locales et leurs paramètres spécifiques (règles de prêt, de réservations, d'inscription des usagers...).
- d'un **site web dynamique autonome** et à leur image, présentant les informations de la bibliothèque ou du réseau, mais également leur **catalogue en ligne**. Celui-ci intégrerait de fait, en plus de leurs documents, les collections numériques proposées par la MD (<http://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>) et la possibilité d'élargir la recherche et la réservation aux collections physiques de la MD (en cas de recherche infructueuse dans le catalogue local par exemple).





A l'occasion de cette évolution informatique, la MD a prévu de rénover et d'améliorer la **Médiathèque numérique du Puy-de-Dôme** et son catalogue en ligne, afin de faire bénéficier à toutes les bibliothèques du réseau d'un meilleur service (*recherche par catégorie/genre par exemple*).

De plus, la MD va développer ses **actions de formation-médiation** dans le cadre de cette plateforme :

- **davantage de formations** consacrées aux usages numériques,
- **renouvellement et développement des outils et supports numériques** prêtés aux bibliothèques (tablettes, liseuses, malles...), avec un accompagnement et un suivi des projets.



A QUI CELA S'ADRESSE-T-IL ?

- Les **bibliothèques non informatisées**

La MD a conçu cette plateforme de services numériques en portant une attention particulière aux bibliothèques non informatisées, qui ont besoin de la mise à disposition d'un **logiciel simple, fiable et sans aucune administration**.



- Les **bibliothèques ou réseaux de bibliothèques souhaitant se ré-informatiser**



- Une bibliothèque qui cherche à déléguer les tâches de gestion informatique afin de **privilégier les tâches de médiation** (connaissance des collections et des publics, animations, ateliers, partenariats et ouverture etc.). De plus, elle offrira un accès facilité à ses collections pour son public, en tirant parti des **nouvelles normes de catalogage**.
- Un nouveau réseau souhaitant s'informatiser, en raison de la fusion de plusieurs bibliothèques ou de plusieurs réseaux existants, équipés de différents logiciels ou non informatisés.

COMMENT CELA VA-T-IL FONCTIONNER ?

- Toute la **gestion informatique et des bases de données** seront assurées au niveau départemental. Les bibliothèques/réseaux intégrés n'auront plus aucune charge de catalogage (sauf spécificités souhaitées), de gestion des imports/exports de notices, de gestion et paramétrages du logiciel, d'éditions statistiques annuelles etc.



- Chaque bibliothèque/réseau intégré disposera de son propre **site web** et de son propre **catalogue en ligne**. Ces outils seront bien entendu personnalisés et dynamiques (c'est-à-dire que chaque partenaire aura le loisir de publier ses informations, de créer des contenus etc.)
- Une bibliothèque/réseau intégré profitera de fait d'un éventail de **nouveaux services** pour les bibliothécaires ou les usagers : possibilité d'élargir la recherche documentaire au fonds de la MD, intégration des résultats des ressources numériques au sein du catalogue en ligne, reconnaissance automatique des usagers pour leur consultation, possibilité de connaître les titres en prévision d'achat par la MD, de bénéficier d'aide pour les rapports statistiques, etc.



- Enfin, la MD s'est résolument engagée dans la **Transition bibliographique** (<http://www.transition-bibliographique.fr/>) et la future plateforme présentera les collections selon le nouveau **modèle FRBR-LRM**. Cette présentation des collections rénovée permettra un **accès facilité pour le lecteur**, des **recherches plus aisées pour les bibliothécaires**, et s'accompagnera **d'enrichissements dans le catalogage** : indexation pour la fiction et pour la jeunesse, meilleur signalement des documents large vision ou pour les tout-petits, etc.



Ce projet a bénéficié du label national **Bibliothèque numérique de référence (BNR)** du Ministère de la Culture, attribué en février 2017, et fait l'objet d'une **convention de coopération documentaire et numérique entre le Département et la Bibliothèque nationale de France** (portant sur un appui scientifique et technique, un programme de formations, l'échange et la valorisation de données), signée le 31 mars 2018.

QUEL EST LE CALENDRIER DE CE PROJET ?

Au vu du contexte et des besoins fonctionnels, le Département a considéré que sa solution informatique actuelle et le contrat qui le lie avec son fournisseur n'étaient pas adaptés.

Il a donc été nécessaire de lancer un nouveau marché public qui a été publié le 2 novembre 2017 (sous la forme d'un accord-cadre sans mini et maxi et un opérateur économique), selon une procédure concurrentielle avec négociation.

Le calendrier reste une estimation à ce stade, mais devrait se dérouler approximativement ainsi :



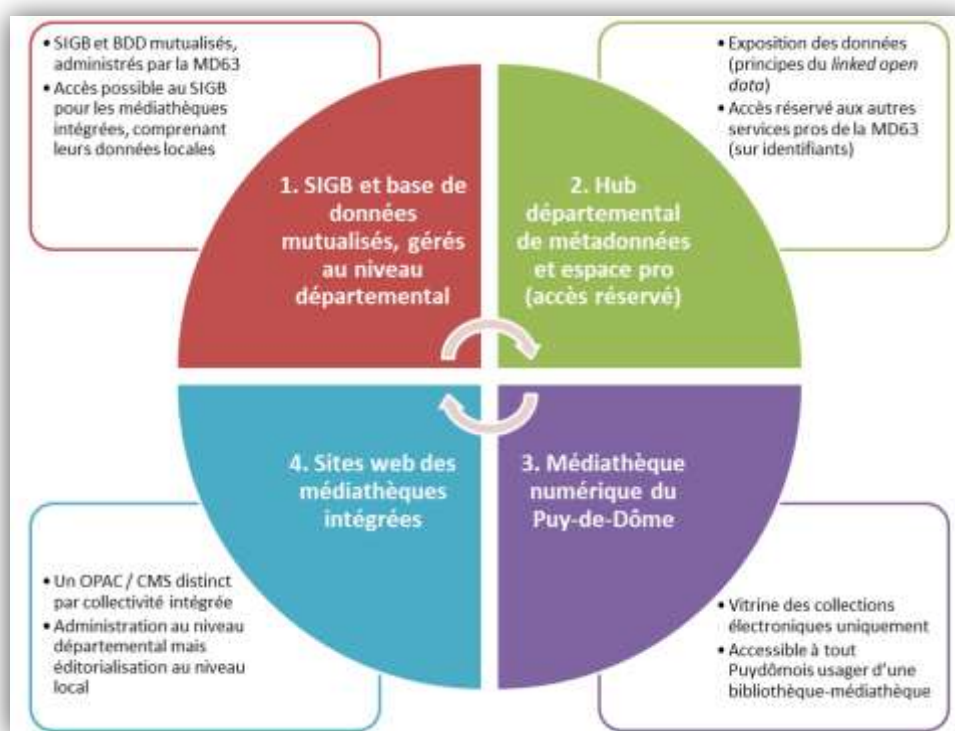
QUEL EST LE COÛT POUR POUVOIR UTILISER LES SERVICES DE LA PLATEFORME ?

Il s'agira d'un **coût d'abonnement annuel** aux services de la plateforme, qui sera précisé dès que possible et sera calculé selon un barème lié au nombre d'habitants et à la typologie de la collectivité.

Pour s'abonner à cette plateforme, la collectivité devra adhérer à [l'Agence départementale d'Ingénierie Territoriale \(ADIT\)](#), qui proposera ce service dans le cadre de son offre complémentaire.



Les bibliothèques et réseaux de bibliothèques qui n'opteront pas pour l'adhésion à cette plateforme continueront à utiliser les services actuels de la MD selon les conditions classiques et profiteront même de certaines des améliorations liées à l'évolution logicielle. L'articulation des différents services de cette plateforme peut être schématisée ainsi :



DES QUESTIONS ?

Vous pouvez contacter Renaud AIOUTZ, Chef de projet Système d'information, 06.10.50.26.63, renaud.aioutz@puy-de-dome.fr

Si vous souhaitez que la MD présente ce projet à vos élus et/ou à votre direction, vous pouvez également contacter Christophe TORRESAN, Directeur, 04.73.25.84.86, christophe.torresan@puy-de-dome.fr

Vous pouvez également faire part de vos questionnements ou votre intérêt auprès des interlocuteurs de la MD, dont vous retrouverez leurs coordonnées sous :

http://md.cg63.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1069&Itemid=928